

15 avril 1937

## VERITES PREMIERES

La Banque de France, la Banque d'Angleterre ont de l'or, des montagnes d'or. Elles font ce qu'elles peuvent pour en avoir davantage. C'est un bien, une source de puissance. Des particuliers ont de l'or : c'est un mal, une source de maux. Voilà le paradoxe que l'on propose à l'Univers, y compris nous. La vérité est simple : un pays doit avoir de l'or exactement comme il doit avoir des canons.

A une heure périlleuse, cet or doit pouvoir servir comme les canons à la défense et au ravitaillement du territoire.

Et cet or doit pouvoir se trouver en masse suffisante, soit dans un lieu adéquat où puisse en disposer l'Etat, soit chez les particuliers résidant sur le territoire de l'Etat.

Au résumé schématique que nous proposons ci-dessus, il faudrait apporter, pour être tout à fait dans le vrai, des tempéraments et des nuances. Nous nous en dispenserons cependant car le fait essentiel suffit.

Chez nous, et cela est vrai de nos voisins de Syrie également, il n'y a pas, et il ne peut pas y avoir de sitôt, une quantité d'or appréciable (il faudrait parler de quelques millions de livres or ou de leur équivalent en lingots), directement à la disposition de l'Etat. C'est précisément pour cette raison qu'il faut qu'il y en ait chez les particuliers, résidant sur le territoire. Et pour qu'il y en ait chez les particuliers, il ne faut pas que cet or soit stérilisé et traqué.

Il serait fou de penser qu'avec cet or seulement, deux pays comme le Liban et la Syrie pourraient économiquement se suffire ;(sans le billet de banque, ils reculeraient d'un quart de siècle en un an).

Mais il serait téméraire de croire que de cet or, le Liban et la Syrie pourraient se passer. Ils en auraient un jour ou l'autre, un regret cuisant.

La vérité étant donné les circonstances qui nous sont propres, notre vérité est dans un juste milieu. D'autres pays peuvent se trouver et se trouvent dans des conditions différentes. Nous écrivons en ce moment pour le nôtre.

Voilà pourquoi, à part d'autres raisons techniques, juridiques, économiques, financières, géographiques, nationales, internationales, qu'on pourrait faire valoir... il nous semble que dans ce pays on doit conserver précieusement un marché de l'or et continuer à permettre aux gens, comme la loi leur a permis expressément en 1924, de stipuler en or, si ça leur plaît.

Ceux qui l'ont fait, ceux qui le font, ont agi, agissent encore, on l'a mille fois répété, en connaissance de cause. Ils s'engagent en or comme ils pourraient s'engager en livres sterling, en reichmarks, en yens, en dollars, en céréales, en fers ou en cotonnades.

Il vaut mieux pouvoir trouver du crédit en or que de ne pouvoir pas en trouver du tout.

Que fait-on de l'exemple de l'Etat français accordant à ses prêteurs une double option de change en livres sterling et en dollars ? Et pourquoi voudrait-on au Liban et en Syrie traiter l'or après lequel languissent la Banque d'Angleterre et la Banque de France en pestiféré ?